



HAL
open science

”Artisanat du stuc : un exceptionnel décor d’époque romaine à Autun”

Julien Boislève

► To cite this version:

Julien Boislève. ”Artisanat du stuc : un exceptionnel décor d’époque romaine à Autun”. Aspects de l’artisanat en milieu urbain : Gaule et occident romain, actes du colloque international d’Autun, Sep 2007, Autun, France. p. 219-229, 8 ill. coul, 7 ill. n&b. hal-01763363

HAL Id: hal-01763363

<https://hal.science/hal-01763363>

Submitted on 1 May 2018

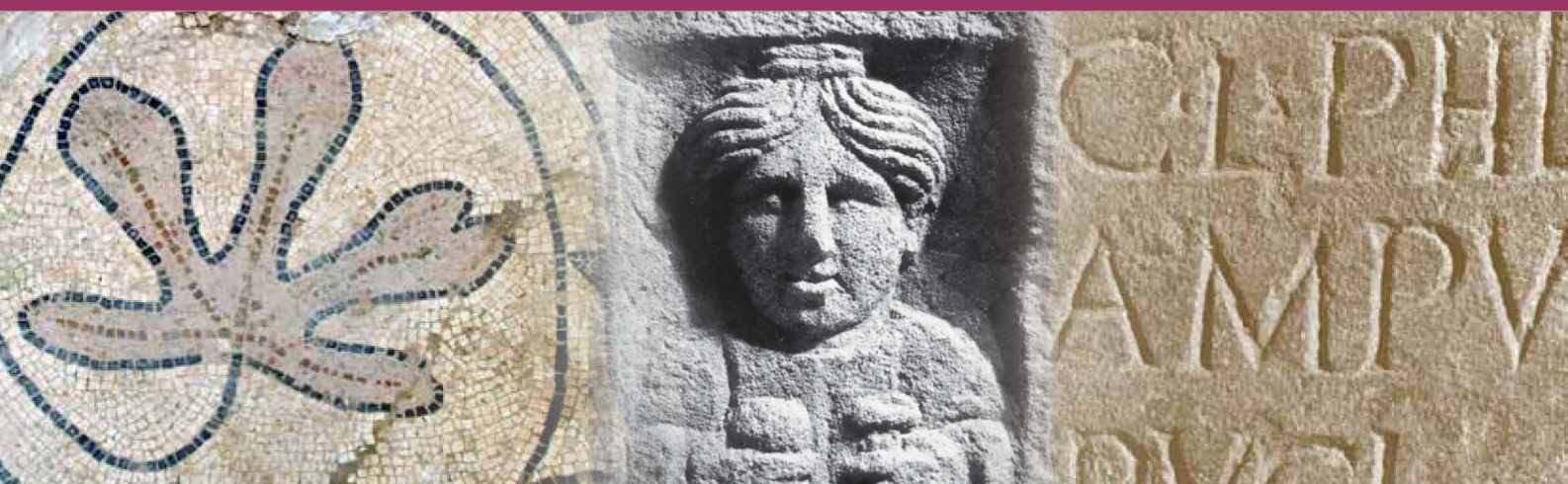
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

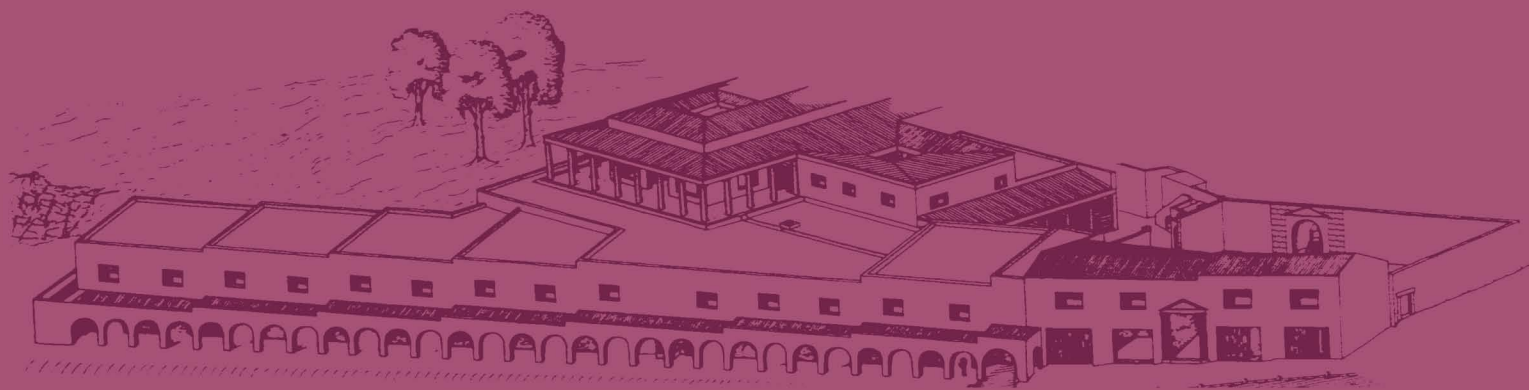


Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain

Actes du colloque international d'Autun
20-22 septembre 2007



Sous la direction de Pascale Chardron-Picault



ARTISANAT DU STUC : UN EXCEPTIONNEL DÉCOR D'ÉPOQUE ROMAINE À AUTUN

Julien BOISLÈVE*

Mots-clés *Stucs, décor, artisanat, enduit peint, Autun.*

Keywords *Stucco, decor, craftsmanship, painted plaster, Autun.*

Schlagwörter *Wandverputz (Stuck), Dekor, Handwerk, Autun.*

Résumé *L'étude, par le Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines de Soissons, d'un important lot de stucs exhumés lors de la fouille du nouvel hôpital d'Autun, apporte de nombreuses données sur cet artisanat. Le décor, ménageant des arcades aveugles et des caissons en creux, permet de restituer le volume d'une pièce imposante. Unique du point de vue stylistique et réalisé à une époque où on dispose de peu de données, il constitue un jalon inconnu dans l'évolution des modes décoratives. L'observation plus technique des fragments permet de mieux comprendre les modes de mise en œuvre de ce matériau et d'envisager le modus operandi d'un chantier de cette ampleur.*

Abstract *The study carried out by the Centre d'Études des Peintures Murales Romaines de Soissons (the Soissons Roman Wall-painting Centre) of a sizeable series of stucco discovered during the excavation at the nouvel hôpital of Autun, has supplied numerous information concerning this particular craft. The interior decoration with blind arcades and coffered walls allowed us to restore the lay-out of a roomy hall. Sole and unique stylistically speaking, it was achieved at a time for which few data are available, and thus represents an important step in the evolution of decorative trends. After a closer and more technical study of the painted fragments, we can now better understand the implementation of that material and work out a modus operandi for such a vast site. (Traduction E. Smith)*

Zusammenfassung *Die vom Centre d'Étude des Peintures Murales in Soissons durchgeführte Untersuchung eines bedeutenden Fundes von dekorativem römischen Wandverputz (Stuck) aus der Grabung „Neues Spital von Autun“ erlaubt zahlreiche neue Einblicke in dieses wichtige Handwerk. Der Dekor mit blinden Arkaden und tiefen Fächern gestattet es, Volumen und räumliche Ausstattung eines wichtigen Raumes zu rekonstruieren. Der Fund weist für eine Epoche, zu der man zu diesem Handwerk nur wenige Kenntnisse hat, einen bisher einzigartigen Stil auf. Er bildet einen wichtigen Meilenstein in der Entwicklung der verschiedenen Verzierungstile. Die technische Analyse der gefundenen Wandverputzreste gestattet es, zu einem besseren Verständnis des Einsatzes und der Verarbeitung dieses Materials zu gelangen und den modus operandi einer Baustelle dieser Größe festzustellen. (Traduction J. Wiethold, Inrap)*

En 2001, la construction du nouvel hôpital d'Autun fut l'occasion d'explorer une partie du sous-sol autunois sur près de 2 700 m², en plein cœur de la ville. La fouille, menée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) sous la direction de Ph. Bet, a permis la mise au jour d'un quartier d'habitation de l'antique *Augustodunum*. Il est situé dans le quart nord-ouest de la cité, à proximité immédiate de l'enceinte antique et de la porte Saint-Andoche. Son évolution a pu être observée du I^{er} au IV^e siècle de notre ère. Plusieurs vestiges d'enduits peints ont été dégagés

sur le site mais un ensemble a particulièrement retenu l'attention des archéologues. Il s'agit d'un lot de stucs placés au rebut dans le comblement d'un hypocauste à pilettes installé lors d'une phase de réaménagement de l'ensemble de l'îlot au cours du dernier tiers du III^e s. L'apport du remblai contenant les stucs correspond à une phase de récupération des matériaux qui intervient dès le début du IV^e siècle.

L'importance et la fragilité du gisement de stucs a nécessité une intervention spécialisée du Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines de Soissons (CEPMR,

* Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines de Soissons.

CNRS-ENS) afin d'en assurer le prélèvement. L'étude de ces 40 000 à 50 000 fragments a représenté près de deux ans de travail au laboratoire de Soissons¹.

Le remontage de grandes plaques a permis une reconstitution assez complète d'un riche décor qui ornait les parois d'une pièce aux dimensions considérables. Deux des parois sont particulièrement bien comprises, alors que les indices sont beaucoup plus ténus pour les deux autres murs ainsi que pour le décor du plafond. Elles sont à restituer en angle. La hauteur sous plafond atteint au minimum 5,80 m, le plus long des deux murs (paroi A ; fig. 1) mesure au moins 7,75 m, le second (paroi B ; fig. 2) est long de 5,75 m. Si le décor est de même inspiration sur les deux parois, son organisation est assez distincte, soumise à des contraintes architecturales différentes. La paroi B est ainsi marquée par une série de trois fenêtres hautes à ébrasures, tandis que la paroi A accueille une arcature aveugle aux volumes complexes créés de toute pièce sur un mur plan.

En revanche, la zone inférieure du décor est identique et continue sur les deux parois. C'est la partie dont nous maîtrisons le moins bien la restitution, mais quelques plaques-clés permettent d'en comprendre la teneur générale. Elle est entièrement traitée en blanc, le motif n'étant dégagé que par des moulures simples formant des cadres et des motifs géométriques. Nous identifions ainsi un motif de cercle inscrit dans une croix de *scuta* et un motif de fleuron à quatre pétales et quatre sépales. Ils prennent place dans une série de cadres rectangulaires ou carrés dont les côtés sont pourvus d'un décrochement central. Ces motifs, bien connus par ailleurs en mosaïque ou sur des peintures imitant des placages de marbre, sont également très présents sur des dalles de schiste sculptées dont plusieurs exemplaires sont trouvés à Autun même.

Cette zone blanche est couronnée d'une large corniche moulurée qui présente trois registres décoratifs (fig. 3) : un rang d'oves et fers de lance surmonté d'une frise de protomés de bœuf et de bucranes séparés par une guirlande pendante, puis d'un rang de dauphins affrontés séparés par une coquille. Le méplat situé au sommet de cette corniche n'étant pas peint, nous estimons sa situation hors de vue et proposons donc une hauteur de zone inférieure d'environ deux mètres.

Au-dessus de cette zone, le décor diffère d'un mur à l'autre. La zone médiane du mur A présente une série

d'arcades aveugles tandis que sur le mur B, on trouve deux caissons en creux surmontés de trois fenêtres hautes. Le nombre d'arcades constituant le décor du mur A n'est pas connu avec certitude mais nous savons qu'il en accueillait au moins quatre. Très élancées, elles montent jusqu'au sommet de la paroi sans pour autant empêcher une division du décor en trois zones puisqu'une moulure horizontale, à profil lisse, jouant le rôle d'imposte et d'entablement, correspond à la division beaucoup plus marquée, observée sur le mur B et renvoyant aux trois zones classiques des décors romains. Les arcades sont couvertes en plein cintre et profondes de 15 cm ; elles forment ainsi sur le mur une série de niches séparées par des piliers plats supportant la retombée des arcs. Piliers et fonds de niches sont ornés de cadres en relief dont la moulure se compose d'un rang d'oves et d'une bande renflée terminée par un ressaut lui-même découpé de petits triangles et agrémenté de points roses en ajout. En fond d'arcade, ce cadre prend place entre deux colonnettes engagées. Cannelées, elles comportent base et chapiteau très schématiques. Si tous les reliefs stuqués sont laissés blancs, la couleur intervient pour en accentuer l'éclat. Les moulures d'encadrement sont soulignées de bandes bleu foncé d'un côté et rouge de l'autre, chacune pouvant être doublée d'une bande bleu clair ou rose. Ces couleurs définissent un rythme alternatif très strict de sorte que, lorsqu'une bande bleue borde l'extérieur d'un encadrement de fond de niche, on trouve une bande rouge au même endroit dans la niche voisine.

En zone supérieure, se développent les arcs en plein cintre (fig. 4). Leur ouverture est comprise entre 128 et 135 cm de diamètre. La face de chaque arc est ornée d'une moulure à double rang d'oves (de taille différente) et bande renflée terminée en ressaut, similaire à celle des encadrements de zone médiane. On imite ici en stuc les archivoltas d'une architecture réelle. Dans les écoinçons, espace triangulaire entre deux arcs, l'artisan a modelé des rinceaux. Naissant d'un culot de grosses feuilles nervurées, les tiges se développent en suivant la courbe des arcs (fig. 5). Garnies de feuilles, elles s'enroulent en volutes alternées au centre desquelles se trouve un fleuron à cinq pétales trilobés.

Au sommet de la paroi règne une large corniche à deux registres décorés de feuillages d'acanthes stylisés (fig. 6). Ces motifs sont travaillés au couteau dans le mortier frais. La corniche est soulignée d'une bande verte.

Au fond des arcades, à l'emplacement du tympan dans une architecture réelle, on retrouve une moulure arquée similaire à celle imitant les archivoltas de l'arc. En revanche, elle est agrémentée d'un ruban attaché en son centre par un nœud à coques et dont les pans festonnent le long de la moulure. Un autre pan de ruban tombant droit

1. Étude menée de 2001 à 2003, sous la direction de Julien Boislève (APPA), avec la collaboration de Clotilde Allonsius (étude, APPA), Claudine Allag (étude stylistique, CNRS), Jean-François Lefèvre (dessin, APPA), et la participation de Laure Déodat (étude, APPA), Philippe Delangle (photos, CNRS-ENS) et Claude Coupry (analyse des pigments, LADIR). Une évaluation du décor avait été réalisée sur quelques cagettes par Cl. Allag et Cl. Vibert-Guigues (CNRS-ENS).

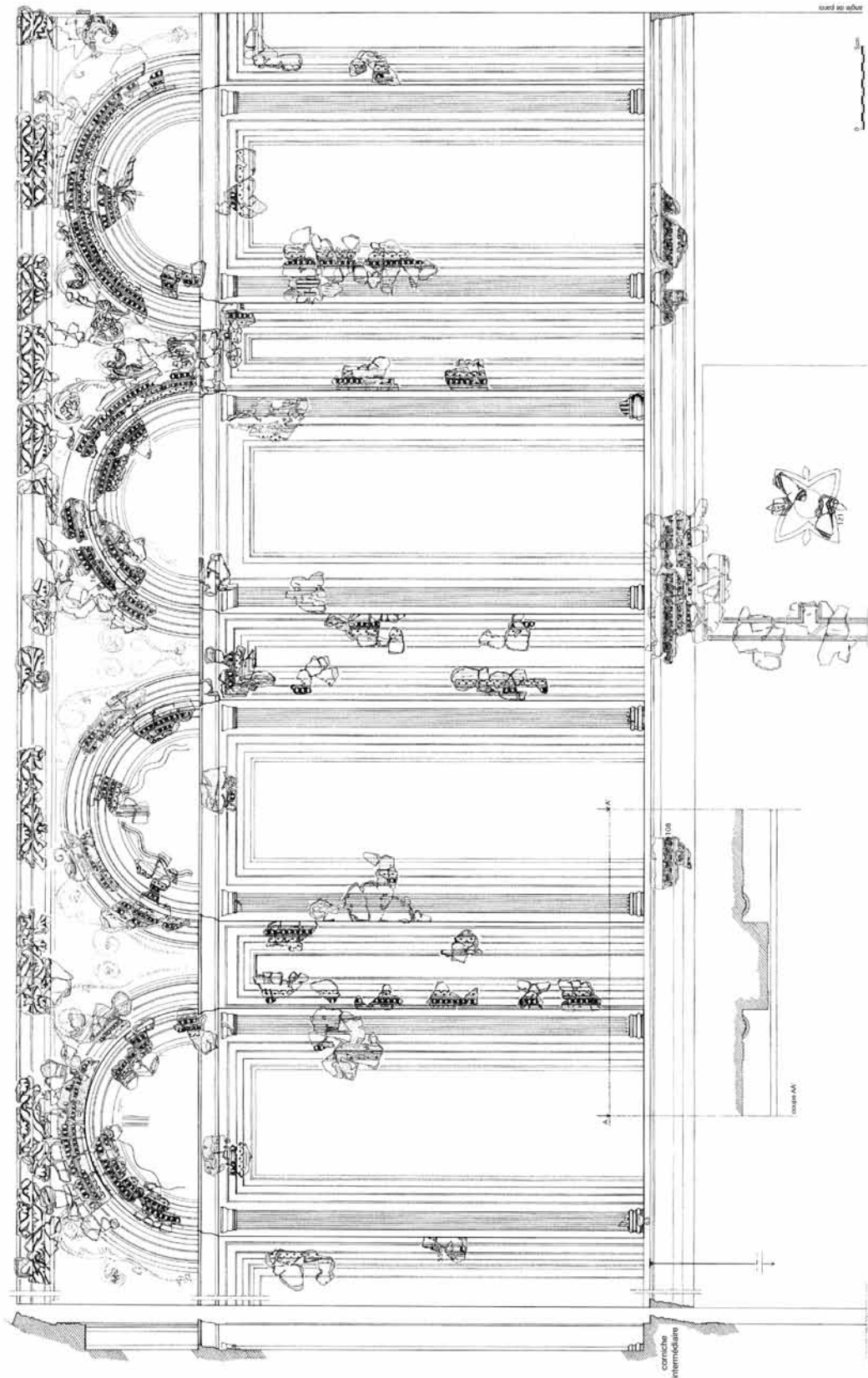


Fig. 1. Restitution hypothétique du décor de la paroi A (restitution J. Boisîève, relevés Cl. Allonsius et J. Boisîève, dessin J.-F. Lefèvre, CEPMR).

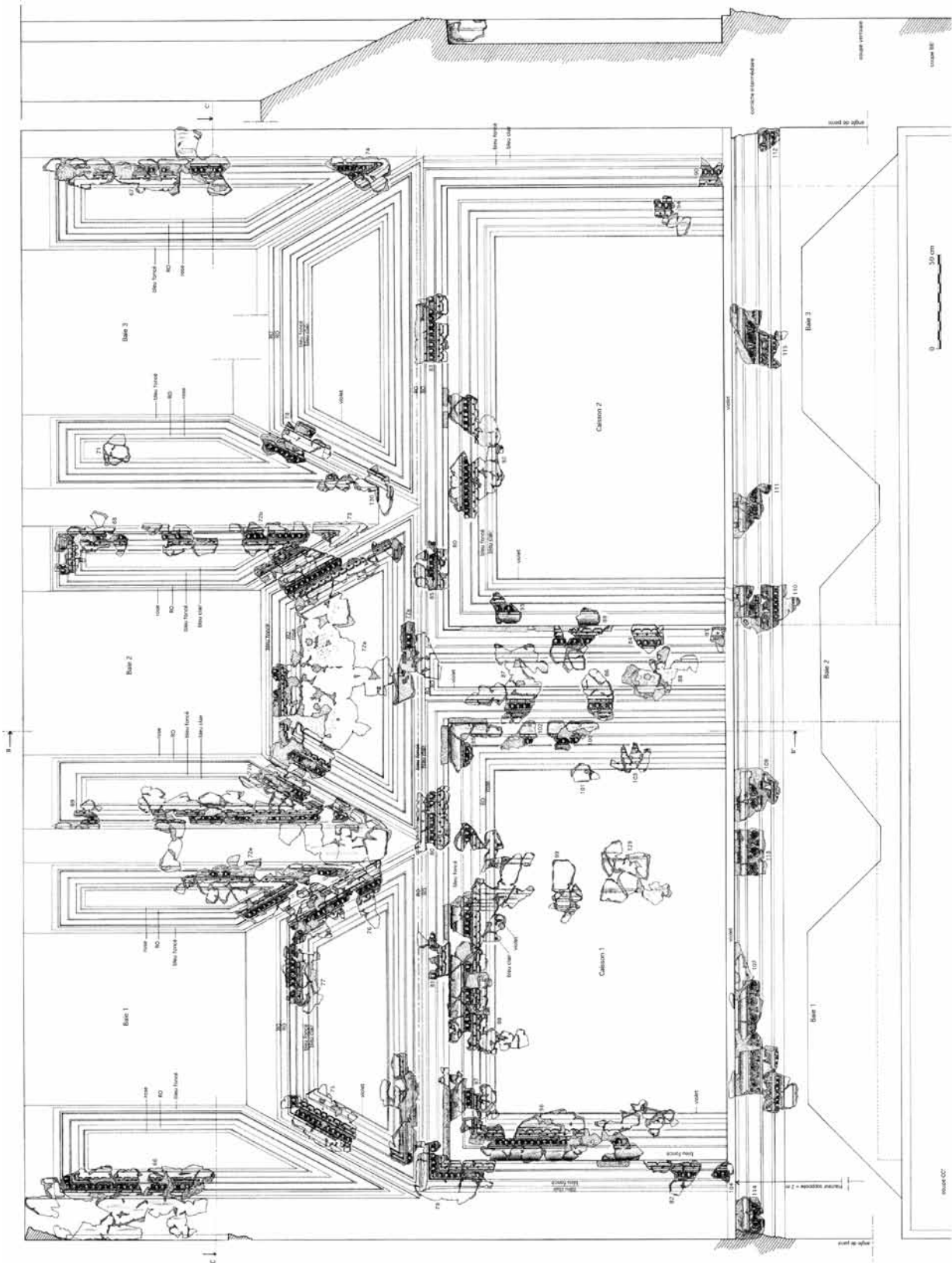


Fig. 2. Restitution hypothétique du décor de la paroi B (restitution J. Boislève, relevés Cl. Allonsius et J. Boislève, dessin J.-F. Lefèvre, CEPMR).

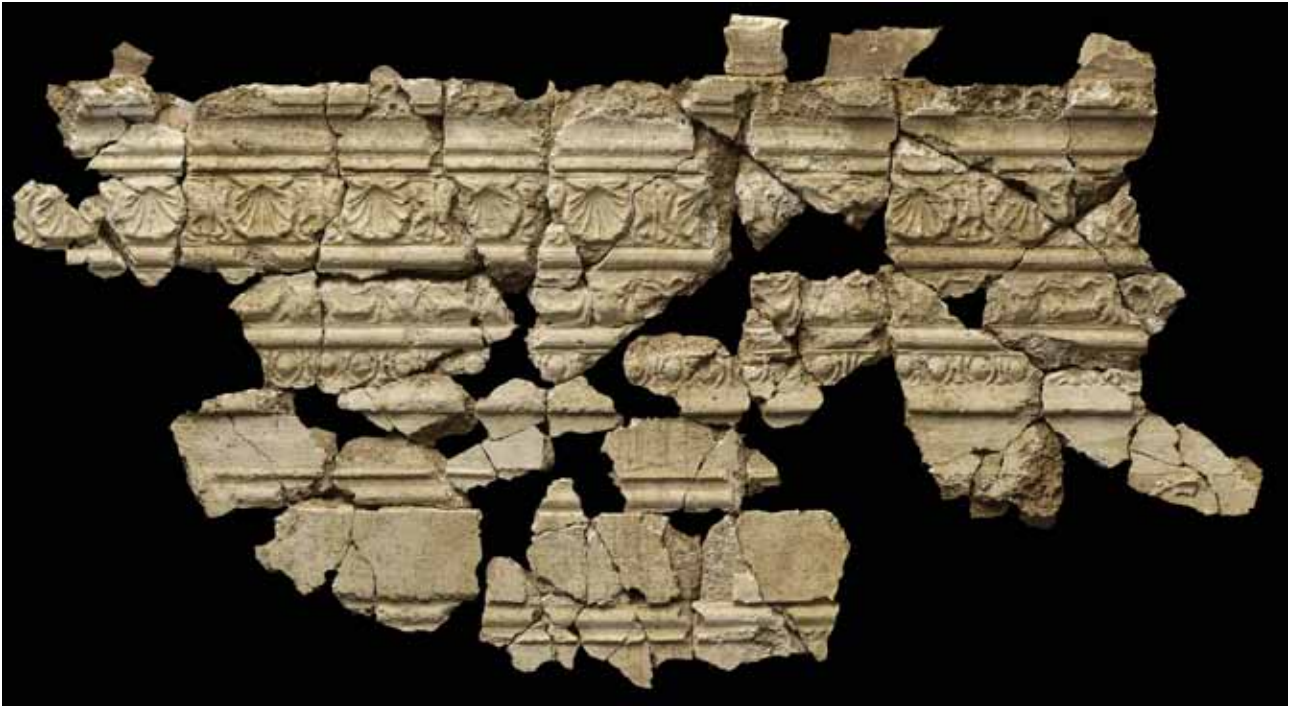


Fig. 3. *Corniche intermédiaire couronnant la zone inférieure (photo Ph. Delangle, CNRS - ENS).*



Fig. 4. *Arcade stuccuée avec volute d'un rinceau dans les écoinçons et corniche sommitale (photo Ph. Delangle, CNRS - ENS).*



Fig. 5. *Retombée de l'arc en plein cintre sur l'imposte et culot d'acanthé à feuilles nervurées (photo Ph. Delangle, CNRS - ENS).*

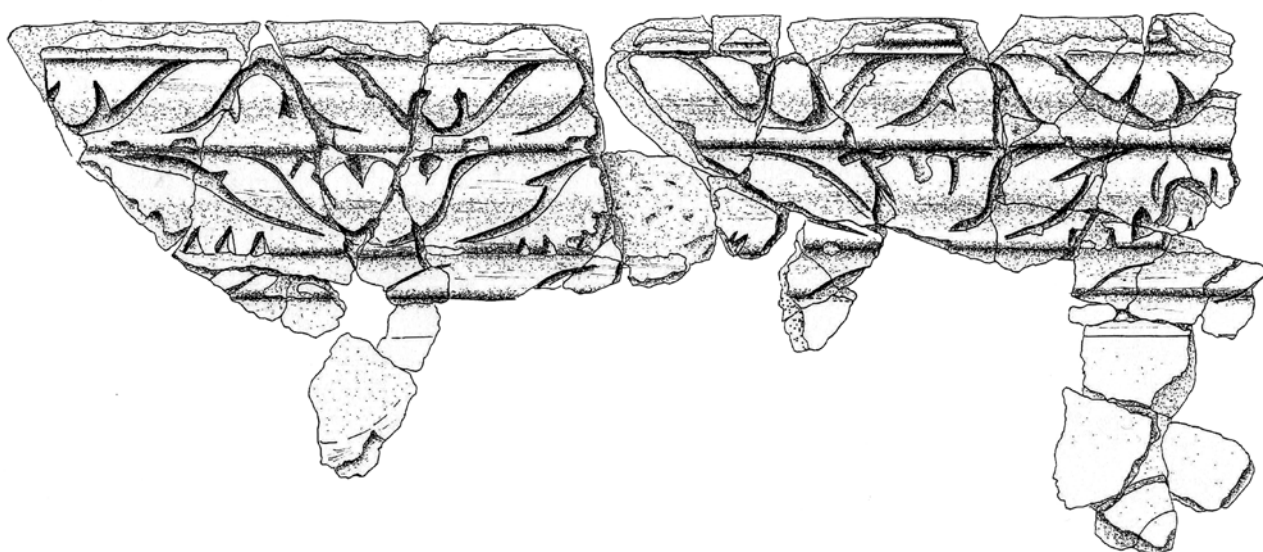


Fig. 6. *Corniche sommitale avec motif d'acanthés (relevé J. Boislève et Cl. Allonsius, dessin J.-F. Lefèvre, CEPMR).*



Fig. 7. Empreintes de tubuli au revers d'une arcade (dessin J. Boislève, CEPMR).

devait supporter un objet suspendu dont nous ignorons la nature, peut-être une pomme de pin ou une simple goutte.

Le décor de la paroi B est également connu dans son ensemble. Au-dessus de la zone inférieure, identique à celle de la paroi précédemment décrite, deux caissons en creux occupent la zone médiane. De forme rectangulaire, ils sont larges d'environ 2,30 m, hauts d'au moins 1,47 m et profonds de 15 cm. L'espace entre les deux caissons ménage un pilier de même largeur que ceux de la paroi A, soit 52 cm. Au fond de ces caissons, on retrouve un système de cadre mouluré, toujours sur le même modèle de profil et bordé de bandes rouges ou bleues. Un filet intérieur violet, agrémenté d'un petit motif pointé qui rappelle les bordures ajourées, augmente l'encadrement. Les bords des caissons sont également ornés de moulures similaires.

En zone supérieure, l'espace est occupé par trois fenêtres hautes, dont les ébrasures inférieures et latérales portent le décor. Il s'agit là encore de cadres moulurés bordés de bandes colorées.

À partir de ces données nous pouvons estimer avec plus ou moins de précision les dimensions des parois. La hauteur des deux murs s'établit à 5,75 m et la longueur du mur B à 5,75 m. Celle du mur A atteint 7,75 m dans la mesure où on le limite à quatre arcades, ce dont nous ne sommes pas certains. Nous sommes donc en présence d'une pièce aux dimensions imposantes dont le décor grandiose, qui crée des effets architecturaux, accentue encore l'importance.

Au-delà des informations recueillies sur le volume et le décor de la pièce, cet ensemble est l'occasion d'observer les techniques de mise en œuvre du stuc. Les gestes de l'artisan sont souvent restés comme imprimés dans la

matière. Ils apportent donc une nouvelle connaissance d'un corps de métier qui est encore fort mal connu, faute d'ateliers fixes. Seule la production peut être analysée.

Même si la couleur est bien présente, elle n'occupe qu'une faible surface du décor et n'a pour but que de souligner les différentes moulures pour en renforcer la présence. Le relief est donc bien le maître mot de cet ensemble. Du volume même de la paroi à la plus petite moulure, il est uniquement créé dans un but décoratif et ne correspond pas, hormis pour les fenêtres, à une structure réelle du mur. L'observation des revers de l'enduit nous a permis d'identifier des empreintes de *tubuli* sur toute la hauteur du mur (fig. 7). Ces conduits habituellement utilisés dans les pièces chaudes pour faire circuler la chaleur prennent ici une toute autre fonction. Ils servent uniquement à dégager le relief qui permet de créer la profondeur des arcades de la paroi A et des caissons de la paroi B, soit 15 à 20 cm. L'artisan a donc dans un premier temps posé ces *tubuli* sur un mur à l'origine parfaitement plan. Il les a fixés à l'aide de clous en T et de mortier. L'agencement des *tubuli*, visible au revers de l'enduit, écarte clairement la fonction de chauffe. Certains rangs sont en effet disposés horizontalement, obstruant les conduits verticaux. D'autre part, une observation des *tubuli* récupérés dans le même remblai que les stucs a permis de relever plusieurs conduits bouchés de mortier et donc inutilisables pour la circulation d'air chaud. Il apparaît en outre qu'on a eu recours, tout au moins pour partie, à des éléments récupérés puisque certains conduits présentaient des traces de chauffe.

Au niveau des arcades du mur A, une observation attentive des empreintes au revers a permis de confirmer l'utilisation de *tubuli* voussoirs. De forme trapézoïdale,

ils permettent de créer la courbure de l'arc. Sur le même site des éléments identiques ont été retrouvés effondrés en place dans la couche de démolition comblant une pièce à abside semi-circulaire. Ils provenaient de la voûte enduite de cette salle.

Une fois le relief créé, l'artisan a enduit la surface de mortier étalé en différentes couches. La dernière est une mince pellicule très chargée en chaux qui donne le fond blanc visible à de nombreux endroits. Pour toujours travailler sur un enduit frais, encore humide (la peinture se fait à fresque), on pose l'enduit par zones successives qui correspondent à ce que l'on peut traiter en une journée. On observe donc une partition en journées de travail. Le chantier s'est, comme toujours, effectué de haut en bas, de façon à ne pas endommager une partie déjà traitée. Nous distinguons clairement une telle limite de travail au bas des fenêtres à la transition entre zone médiane et supérieure. Elle se manifeste par un raccord de mortier et par un recouvrement d'une moulure en stuc sur la peinture déjà posée de la zone supérieure.

Une fois lissée, la surface blanche peut être ornée de peinture et de stuc. Mais l'apport d'un relief en plus ou moins forte saillie sur la paroi nécessite une préparation de la surface de pose afin de garantir une bonne adhérence du matériau. Là où le stuc s'est décollé, on observe donc ce travail qui consiste à rendre la surface plus rugueuse. À l'emplacement de la corniche sommitale, on a ainsi réservé l'espace et on s'est abstenu de passer la couche blanche d'épiderme pour conserver le mortier sous-jacent plus grossier. Lorsque l'enduit a toutefois été totalement posé et lissé, on obtient alors la rugosité nécessaire en entaillant la surface de larges stries. On l'observe par exemple à l'emplacement des colonnettes au fond des arcades (fig. 8).

De rares tracés préparatoires ont également été observés. Repères nécessaires à la mise en place du décor, ils guident l'artisan dans sa composition. Ici ils sont très limités et ne consistent qu'en quelques petites incisions à des endroits-clés. Simple coup de truelle dans le mortier frais pour marquer le centre d'un panneau, petites incisions au couteau pour indiquer l'emplacement de points roses (fig. 9), trait de couleur pour limiter une bande colorée ou encore tracé au compas pour poser la courbe d'un rinceau, ils ne relèvent pas d'une véritable préparation à l'échelle de toute la paroi mais la préparation de la surface pour l'accrochage des reliefs définissait déjà les zones décoratives et il est probable que certains repères ou tracés préparatoires nous échappent car masqués par le stuc qui les recouvre.

Les moulures d'encadrement, peu épaisses, sont en revanche posées directement sur la couche d'épiderme sans intervention particulière. L'artisan n'a, de plus,



Fig. 8. *Détail des stries d'accrochage sous une colonnette stuquée (photo Cl. Allonsius, CEPMR).*



Fig. 9. *Détail d'une moulure. On observe les stries laissées par le gabarit, la découpe des triangles au couteau et la pose de points roses placés grâce à un repère par incision (photo Cl. Allonsius, CEPMR).*

jamais eu recours à des fixations par chevilles de bois ou d'os ou encore par clous comme on peut l'observer sur d'autres sites. Les différentes techniques de préparation de la surface sont également révélatrices d'un travail d'équipe où plusieurs artisans interviennent en parallèle. On distingue alors une certaine variété de techniques pour une même zone décorative. Quand l'un va préférer supprimer la couche d'épiderme, un autre va par exemple préférer des stries obliques profondes.

Sur le décor, toutes les techniques de mise en œuvre du matériau sont représentées. Ainsi, les corniches, les colonnettes et le profil des moulures sont obtenus à l'aide d'un gabarit, une forme découpée sur une plaque de bois ou de métal et tirée sur la matière encore malléable. Pour les corniches les plus saillantes il a fallu créer le relief par la pose de couches de mortier successives. De plus, le stuc étant très chargé en chaux, voire en poudre de marbre, il constitue un matériau relativement coûteux. Toute l'épaisseur d'une corniche n'est donc pas faite de cette seule matière. On observe la création d'une sorte d'âme, en mortier sableux, ou en mortier de tuileau, dont

les dernières couches sont déjà pré-profilées au gabarit de façon à coller au plus près au profil final du stuc. Là encore on note le travail d'une équipe par des choix différents pour le mortier constitutif de l'âme. Ainsi, pour la corniche en imposte, on trouve à un endroit une âme toute faite de tuileau, alors qu'à un autre endroit on observe une couche de mortier sableux gris puis une couche de tuileau.

Le passage du gabarit sur une longueur importante nécessitait un dispositif particulier : sur le replat au sommet de la corniche à coquilles, nous avons pu retrouver l'empreinte des clous qui fixaient une butée rectiligne sur laquelle l'artisan appuyait le gabarit pour guider son geste (fig. 10). La parfaite horizontalité de la réalisation était ainsi garantie.

Certaines moulures conservent très nettement de petites stries parallèles qui sont laissées par les aspérités du gabarit lors de son passage et indiquent le sens dans lequel le mouvement a été opéré (fig. 9). D'autre part, on remarque sur des moulures de même zone, de légères différences du profil qui dénotent l'utilisation de plusieurs gabarits. Ainsi les trois moulures (latérales et supérieure) des baies du mur B présentent une baguette centrale différente de celle de la moulure inférieure. Ronde sur les premières, elle est angulaire sur la dernière. Cette différence, qui traduit encore le travail par zones remarqué précédemment, montre aussi l'utilisation d'un jeu de plusieurs gabarits *a priori* similaires, mais dont le profil n'est pas exactement identique. D'une part la reproduction de profils parfaitement semblables devait être difficile, d'autre part, il faut compter avec une usure peut-être rapide de l'outil.

Les motifs d'oves, de coquilles et dauphins, de bucranes, protomés et guirlandes, sont obtenus par estampage. C'est-à-dire qu'on applique, toujours sur le mortier frais, un moule dont le motif va être imprimé. Les traces en sont très nettement lisibles et nous en connaissons donc la forme et la dimension. Pour les oves, ils s'agit de moules de trois modules, tandis que pour les frises figurées il s'agit d'une section complète (deux dauphins et une coquille, un bucrane, un protomé et deux guirlandes). Le geste est effectué rapidement, avec une précision parfois toute relative. On observe ainsi quelques défauts, soit que le moule soit appliqué sur une matière trop sèche, soit qu'il ne soit pas assez enfoncé. On observe alors des débordements de matière formant un léger bourrelet sur les bords du moule ou au contraire un motif partiellement moulé au relief presque absent. On note également quelques chevauchements de moules, notamment pour rattraper un décalage en extrémité de frise (fig. 11). Ces petits ratés qui apparaissent à nos yeux étaient toutefois sans conséquence sur l'unité du décor. À la hauteur où ils

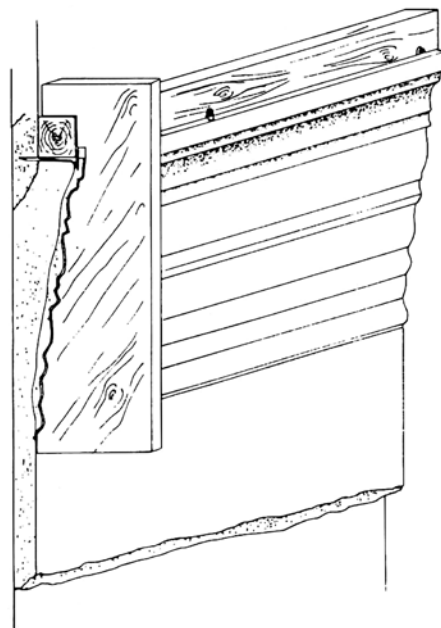


Fig. 10. Schéma montrant la fixation d'une butée pour guider le gabarit (dessin J.-F. Lefèvre, CEPMR).



Fig. 11. Détail de la corniche intermédiaire, chevauchement de deux moules à l'extrémité de la frise (photo Cl. Allonsius, CEPMR).



Fig. 12. Détail de la corniche sommitale, motif travaillé au couteau par évidement (photo Cl. Vibert-Guigüe, CEPMR).



Fig. 13. *Nœud et ruban sur le tympan d'une arcade ; remarquer le traitement soigné et torsadé du ruban (photo Ph. Delangle, CNRS - ENS).*



Fig. 14. *Même motif dans une autre arcade ; le traitement est ici beaucoup plus simpliste (photo Ph. Delangle, CNRS - ENS).*

se situaient, nul doute que personne n'en avait soupçonné la présence.

Les feuillages d'acanthes stylisés, sur la corniche sommitale, sont obtenus par une découpe au couteau. En ajourant ainsi la matière blanche, on fait apparaître la couleur rose de la couche de mortier de tuileau préalablement appliquée sous la couche de stuc (fig. 12). Cette astuce rappelle la technique du *sgraffito*, qui est développée à la Renaissance puis fut très appréciée aux XVII^e et XVIII^e siècles. Jusqu'à cet exemple autunois, ce

savoir-faire était *a priori* inconnu dans l'Antiquité. Cette technique permet ici à l'artisan de donner facilement une certaine polychromie à son travail sans avoir à peindre ensuite tous les vides créés.

Les rinceaux et rubans sont obtenus par modelage. Chaque pièce est travaillée à la spatule à partir d'une masse de stuc frais appliquée sur le mur. Certaines pièces, notamment les pétales des fleurons, semblent toutefois avoir été préalablement préparées puis collées sur la paroi à l'aide d'une sorte de colle, un mortier de tuileau très dense. La coloration de cette pâte débordante n'est pas anodine puisque sur une volute à l'angle de la pièce, on a ajouté un tracé rouge autour des pétales. On a l'impression d'un essai avant d'adopter finalement un mortier rose. On note encore ici la présence de plusieurs mains. Elles apparaissent très nettement dans le rendu des rubans sur les tympanes des arcades. Alors que l'un des artisans modèle un ruban bombé soigneusement incisé en torsade et où chaque incision est rehaussée de bleu (fig. 13), un autre se contente d'un ruban plat marqué d'une simple incision centrale, sans ajout de couleur (fig. 14).

Si nous percevons bien l'aspect très luxueux et grandiose d'un tel décor, il reste difficile de définir précisément la fonction de la pièce qu'il ornait, d'autant que nous ignorons presque tout du bâtiment qui l'abritait. Il ne peut toutefois s'agir que d'un édifice important, au luxe affirmé, comme le suggèrent les dimensions de la pièce et le choix du stuc, un artisanat aussi coûteux que la mosaïque si l'on en croit la grille de salaire de l'*Édit du Maximum* (cf. l'article de Cl. Allag dans ce volume). Ce texte juridique promulgué par Dioclétien en 294 fixe le coût de chaque tâche. Le salaire du stucateur, comme celui du mosaïste, y est fixé de 50 à 75 deniers par jour selon le niveau de son ouvrage. On a donc bien ici une commande importante qui pourrait être aussi bien celle d'un riche propriétaire privé qu'une commande publique. Notons également l'emploi, même en faible quantité, d'un des pigments les plus coûteux à l'époque romaine : le rouge vermillon, dans lequel l'analyse effectuée par Claude Coupry a confirmé la présence de sulfure de mercure.

Un autre point important de ce décor réside dans son originalité. En effet, l'étude stylistique met en évidence son caractère unique. Il reste aujourd'hui sans comparaison dans le monde romain. Aucune analogie satisfaisante n'a pu être établie avec un autre décor, ni en Gaule, ni même en Italie. Seuls quelques éléments pris isolément, tels les rinceaux, les frises d'oves, les colonnettes, correspondent à des schémas décoratifs connus. Mais cette organisation globale, lointaine imitation d'une architecture, avec cette arcature en registre supérieur, ne trouve aucun équivalent.

Dès lors, la stylistique n'est d'aucun secours pour la datation. Il faut s'en remettre aux données de la fouille, suffisamment claires, pour caler cet ensemble entre la fin du III^e s. et le début du IV^e s. de notre ère. Nous aurions donc ici un décor étonnamment tardif compte tenu du contexte historique et de la faible quantité d'ensembles connus pour cette période.

La masse de données apportées par l'étude de cet exceptionnel décor de stuc est considérable. Elle soulève également de nombreuses questions qui sont autant d'axes de recherches pour l'avenir. L'importance des stucs dans la région et plus particulièrement à Autun

est à nouveau mise en évidence. Est-elle le fruit d'un goût local ou d'une spécificité artisanale de la cité ? Correspond-elle à une époque précise ou bien ce savoir-faire est-il conservé et exploité de façon égale tout au long de la période romaine ? C'est en synthétisant l'ensemble des données déjà disponibles et en y intégrant celles des fouilles à venir que nous pourrions espérer apporter des réponses à ces questions. En attendant, il faut nous concentrer sur la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel, par des publications destinées au monde scientifique et au plus large public, mais également et surtout par une présentation de ce décor dans les collections du musée Rolin.

BIBLIOGRAPHIE

BOISLÈVE J., ALLONSIUS C., 2006, «Un exceptionnel décor de stucs», in: CHARDRON-PICAULT P. dir., *Autun : une capitale gallo-romaine*, Dijon, éd. Faton, p. 86-88 (*Dossiers d'archéologie*, 316).

BOISLÈVE J., 2008, « Un ensemble de stucs exceptionnel », in: CHARDRON-PICAULT P. dir., *Hommes de feu, Hommes du feu : l'artisanat en pays éduen*, Catalogue

d'exposition, Ville d'Autun, musée Rolin, 22 sept. 2007-28 janv. 2008, p. 186-195.

FRIZOT M., 1977, *Stucs de Gaule et des provinces romaines : motifs et techniques*, Université de Dijon, C.R.T.G.R., 254 p. (*Publ. du Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines*, n° 7).

GROETEMBRIL S., 1993, *Autun : stucs de la Clinique du Parc*, Rapport CEPMR.